

# **Les sujets évoqués en conseil municipal du 17 avril 2014**

## **Nominations dans les différents commissions communales**

Monsieur le Maire présente aux conseillers l'ensemble des commissions dont la liste leur a été adressée avec leur convocation.

### **1) Economie – Finances**

Ses champs d'application et objectifs sont les suivants :

- Finance : préparation du budget, étude des dossiers d'investissement et impôts.
- Qualité : audit employés - fournisseurs, planning des actions en cours et à venir, respect des engagements et des délais.
- Mise en place des commissions d'appel d'offres et de la révision des listes électorales.

Il est proposé d'ouvrir cette commission à tous les conseillers municipaux pour l'ensemble des réunions annuelles proposées et notamment celle organisée avec monsieur JACQUEMIN, trésorier municipal, en vue de présenter la situation comptable de la commune.

Responsable : DAVY Jean-Luc

Conseiller délégué au personnel : REDOIS Laurent

Membres : Tous les conseillers municipaux.

### **2) Aménagement du Territoire – Environnement – Service technique**

Les champs d'application et objectifs sont le tourisme, l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'environnement (fleurissement, espaces verts) et les services techniques.

Cette commission, présidée par monsieur BÉRON Michel, est composée de 4 sous-commissions :

- 1) Espaces verts et fleurissement
- 2) Assainissement et matériel
- 3) Aménagements urbains
- 4) Voirie et aménagement rural

Deux conseillers délégués sont nommés :

- 1) à la voirie communale : MARTIN Denis
- 2) aux chemins et à la randonnée : ROGER Arnaud

Membres : JAHIER Eliane, ETOURNEAU Patrice, PRIOU Stéphanie et LETHIELLEUX Joëlle.

### **3) Patrimoine bâti – Urbanisme**

Ses champs d'application sont les écoles, les bâtiments communaux, le cimetière, l'amélioration de l'habitat, les permis de construire, les zones nouvelles à construire, le projet de zone artisanale, l'implantation de commerces ou d'entreprises, le suivi du développement économique, les commissions de sécurité et d'incendie. Tous ces thèmes sont traités en sous-commissions :

- Bâtiments neufs et Projets,
- Sécurité et entretien des bâtiments,
- Urbanisme et zones nouvelles à aménager.

Responsable : DUSACRE Luc

Conseiller délégué aux bâtiments : PORTIÉ Jérôme

Membres : FREULON Véronique, BÉRON Michel, ETOURNEAU Patrice, LETHIELLEUX Joëlle et de RICHEMONT Xavier.

#### **4) Communication – Sports – Loisirs – Tourisme – Culture**

Ses champs d'application sont :

- en communication : préparation et création du bulletin municipal, du flash, de toute plaquette événementielle, du memento "Daumeray Pratique" et du site Internet.
- relations avec les associations, les habitants, la presse,
- les activités sportives (gestion de la salle des sports),
- les activités culturelles (Bibliothèque, organisation d'événements, animation de la commune),
- les activités touristiques en lien avec l'Office Intercommunal de Tourisme.

Responsable : CHERRÉ Christelle

Conseiller délégué à la culture : GILBERT André

Conseiller délégué à la communication : ATANI Béatrice

Conseiller délégué à la vie associative : PRIOU Stéphanie

Membres : JAHIER Eliane, FREULON Véronique, BROSSIER Sandrine et de RICHEMONT Xavier.

#### **5) Liens inter générationnels et Solidarité**

Ses champs d'application, en liaison avec le C.C.A.S, sont :

- les personnes âgées,
- les affaires sociales,
- les affaires scolaires (l'école, le restaurant scolaire, l'accueil péri-scolaire),
- la jeunesse,
- le Téléthon.

Responsable : JAHIER Eliane

Conseiller délégué aux affaires scolaires : FREULON Véronique

Conseiller délégué aux personnes âgées et/ou isolées : GOUJON Anne

Membres : DEFOIS Christine et LETHIELLEUX Joëlle.

Après discussion, le conseil municipal valide l'ensemble des commissions et approuve toutes les nominations.

#### **Nominations au C.C.A.S.**

Monsieur le Maire indique aux élus que le C.C.A.S est composé à nombre de représentants égal d'élus du conseil municipal et de personnes extérieures membres d'associations liées aux services à la personne telles que l'U.D.A.F., Familles Rurales, l'A.D.M.R. Il est proposé aux membres de la commission « Liens inter générationnels et Solidarité » d'être conseillers d'administration du C.C.A.S qui sera présidé par monsieur DAVY Jean-Luc. Ainsi, mesdames JAHIER Eliane, FREULON Véronique, GOUJON Anne, DEFOIS Christine et LETHIELLEUX Joëlle sont nommées membres du C.C.A.S. Monsieur le Maire se charge de recruter six autres membres extérieurs au conseil municipal pour composer le conseil d'administration. L'ensemble de ces premières nominations au C.C.A.S sont validées à l'unanimité par les conseillers municipaux.

#### **Nominations à la Commission d'Appel d'Offres**

Monsieur le Maire rappelle que cette commission est sollicitée pour étudier et décider l'attribution de marchés. Elle est notamment amenée à se réunir annuellement pour les travaux de voirie. Les réunions ont souvent lieu en journée car demandent notamment la présence du receveur municipal, monsieur JACQUEMIN Raphaël. Madame LETHIELLEUX Joëlle prend la parole et exprime son souhait d'être titulaire dans cette commission. Monsieur le Maire lui répond favorablement et propose la composition

suivante :

- Président de la commission : Monsieur DAVY Jean-Luc, le Maire
- Trois membres titulaires : JAHIER Eliane, DUSACRE Luc et LETHIELLEUX Joëlle
- Trois membres suppléants : PORTIÉ Jérôme, GOUJON Anne et CHERRÉ Christelle.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord et valide la composition de la commission d'appel d'offres.

### **Nominations à la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)**

Monsieur le Maire informe les élus que la D.G.F.I.P. (Direction Générale des Finances Publiques) nous demande de lui communiquer au plus tard pour le 7 juin prochain une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants pour le renouvellement de la C.C.I.D. Cette commission doit se réunir tous les ans pour étudier les listes des propriétés bâties et non bâties envoyées par le centre des impôts suite à des travaux qui auraient été réalisés. Parmi les 24 noms communiqués, dont 4 noms de propriétaires non domiciliés à Daumeray, seuls 12 seront retenus à savoir 6 titulaires et 6 suppléants dont 2 hors commune. Monsieur le Maire précise que sa liste est prête et qu'elle est constituée de l'ensemble des conseillers municipaux, sauf madame ATANI Béatrice. Deux élus de l'ancien mandats ainsi qu'un membre de la dernière C.C.I.D sont également proposés. Il prendra contact avec les 4 personnes domiciliés hors de la commune pour les en informer.

### **Nominations dans les différents organismes dans lesquels la commune est présente**

Monsieur le Maire fait part des différentes propositions de nominations envisagées et les soumet à l'avis de l'assemblée :

- Le S.I.E.M.L. (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire) : Monsieur DAVY Jean-Luc est proposé délégué titulaire et monsieur DUSACRE Luc, délégué suppléant.
- Le S.I.C.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) : Cette compétence a été confiée à la communauté de communes des Portes de l'Anjou. Nous devons toutefois proposer les noms de deux délégués. Ainsi, monsieur DAVY Jean-Luc est proposé délégué titulaire et monsieur BÉRON Michel, délégué suppléant.
- Le S.I.A.E.P de la Sarthe Angevine (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) : Trois délégués doivent être nommés pour représenter la commune dans ce syndicat. Messieurs DAVY Jean-Luc et DUSACRE Luc sont proposés délégués titulaires et monsieur MARTIN Denis, délégué suppléant.
- Le S.I.V.M. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) : Ce syndicat, de compétence intercommunale, gère notamment le centre de secours de Durtal auquel sont rattachées les Portes de l'Anjou ainsi que les communes de Huillé, Lézigné et Baracé. Trois délégués doivent être nommés. Messieurs DAVY Jean-Luc et DUSACRE Luc sont proposés délégués titulaires et monsieur MARTIN Denis, délégué suppléant.
- Référent sentiers pédestres : la communauté de communes des Portes de l'Anjou nous demande de lui communiquer le nom du référent communal à contacter lors des opérations d'entretien et de balisage des sentiers pédestres. Monsieur HAMARD Jean-Luc était le référent lors du mandat précédent. Monsieur le Maire propose de nommer monsieur ROGER Arnaud, conseiller délégué aux chemins et à la randonnée sur ce poste de référent.
- Référent tourisme communication : l'office de tourisme intercommunal nous demande de lui communiquer le nom du référent communal à contacter pour

connaître les manifestations à venir dans l'intercommunalité. Monsieur le Maire soumet cette demande aux élus. Monsieur de RICHEMONT Xavier propose sa candidature qui est validée.

- Référent « SAGE Sarthe Aval » (**S**chéma d'**A**ménagement et de **G**estion des **E**aux) : l'Institution Départementale du Bassin de la Sarthe nous sollicite pour la désignation du référent « SAGE Sarthe Aval » destinataire des informations relatives à ce dossier et à l'actualité de la gestion de l'eau du bassin versant de la Sarthe. Monsieur le Maire soumet cette nouvelle demande aux élus. Monsieur GILBERT André propose sa candidature qui est validée.
- Correspondant défense : A la demande de la délégation militaire départementale de Maine-et-Loire, il nous faut nommer un correspondant défense, premier relais d'information et de renseignements entre les administrés et le ministère de la défense (parcours citoyen des jeunes, etc...). Monsieur DUSACRE Luc est désigné sur ce poste.
- Référent sécurité : Ce référent, partenaire de la Préfecture au niveau de la sécurité civile, des services de l'état (DDT) et d'ERDF, doit être désigné pour tout événement pouvant survenir sur la commune (tempête, inondation, etc...). Monsieur le Maire fait appel aux candidatures. Monsieur MARTIN Denis propose la sienne qui est validée.
- Association ESCALE EMPLOI : Un nouveau référent doit être nommé pour remplacer monsieur DENIS Jean-Claude qui représentait la commune lors du dernier mandat pendant les conseils d'administration de l'association. Monsieur le Maire soumet cette demande aux élus. Madame DEFOIS Christine propose sa candidature qui est validée.
- Comité de pilotage du Cyber Base : Madame ATANI Béatrice informe les élus que ce comité établi entre la commune et Familles Rurales, se réunit régulièrement avec monsieur LEVRARD Patrice, animateur, pour la gestion du CYBER BASE. Des nouveaux élus doivent être nommés pour assurer ce suivi. Mesdames ATANI Béatrice, CHERRÉ Christelle, DEFOIS Christine, BROSSIER Sandrine et monsieur de RICHEMONT Xavier proposent leurs candidatures qui sont acceptés à l'unanimité.

L'ensemble des nominations proposées dans les différents organismes est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### **Protocole PES V2**

Ce nouveau protocole avec la mise en place de nouvelles normes comptables (prélèvement des factures périscolaires au format SEPA et télétransmission de l'ensemble des documents) débutera au plus tard le 1er mai prochain. Un devis a été réalisé avec notre prestataire informatique, pour cette dématérialisation de la chaîne comptable publique locale. Ce devis porte sur un contrat de 3 ans et propose :

- 1) un abonnement gratuit la première année puis le paiement des transactions émises les deux années suivantes,
- 2) l'achat d'un certificat permettant la signature électronique du Maire pour un montant de 450,00 € HT soit 540,00 € TTC.

Le conseil municipal prend acte de cette opération.

### **Dénomination d'une maison dans un lieu-dit**

Suite à la réhabilitation d'une deuxième maison au lieu-dit « Launay, la parcelle où se situe la maison rénovée sera dénommée « Le Cloteau ».